

Auch, le 3 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Puycasquier : le Département ouvre une nouvelle antenne de santé pour renforcer l'accès aux soins

Le Département du Gers, la commune de Puycasquier, le groupement d'employeurs santé Gers en Gascogne et leurs partenaires ont inauguré ce jeudi 3 septembre l'antenne territoriale de santé de Puycasquier, en présence de Philippe Dupouy, président du Conseil départemental et son Vice-Président en charge de la Santé et Président du Communauté d'agglomération du Grand Auch, Jérôme samalens, de David Taupiac, député, de Louis Turchi, maire de Puycasquier, et des conseillers départementaux du canton de Gascogne Auscitaine, Lydie Toison et Bernard Ksaz.

Cette ouverture répond à un enjeu concret : Puycasquier est privé de médecin généraliste depuis le 31 décembre 2025. Elle est le fruit d'un innovant partenariat engagé fin 2025 entre le Groupement d'Employeurs Santé Gers en Gascogne (GESGG), le Département et la commune, afin de permettre le retour d'une offre médicale de proximité.

Le premier médecin recruté est le Dr Philippe Julien, ancien médecin libéral de Puycasquier, qui avait cessé ses fonctions fin 2025. Il débute ses consultations ce 3 septembre, à raison d'une journée par semaine. À l'automne, le recrutement de médecins supplémentaires pourrait venir compléter cette offre.

Une coopération inédite pour répondre aux besoins du territoire

Créé en 2011 par l'Union Patronale du Gers, le GESGG s'est intéressé au recrutement de professionnels de santé, notamment de médecins généralistes. Une première rencontre avec Jérôme Samalens, fin 2025, a permis d'explorer une opportunité de recrutement de médecins généralistes retraités pour Puycasquier.

Pour concrétiser ce projet, le Département a mobilisé ses équipes de la Direction du Centre Départemental de Santé, ainsi que ses directions des affaires juridiques et de l'informatique, des ressources humaines et des finances. Ce travail a permis d'élaborer la convention de partenariat, les contrats et la grille salariale nécessaires à l'embauche de médecins salariés, mis à disposition du Département, par le Groupement d'Employeurs Santé Gers en Gascogne (GESGG),

Créé le 26 mars 2026, le GESGG est présidé par Denis Cassaing, pharmacien à Mirande.

Dans le même temps, le Département a délibéré pour la collaboration avec le GESGG, la création de l'antenne de Puycasquier et la convention de mise à disposition du cabinet médical par la commune.

Cette organisation permet de proposer une solution adaptée aux besoins locaux, en s'appuyant sur les ressources médicales disponibles.

Aujourd'hui, le Centre Départemental de Santé compte 7 cabinets, 14 médecins, 3 486 patients rattachés aux médecins traitants et 114 700 consultations.

À travers cette nouvelle antenne, le Département poursuit son engagement en faveur de l'accès aux soins et de la présence médicale dans les territoires. La mobilisation des acteurs locaux et des partenaires de santé permet ainsi de construire des réponses concrètes aux besoins des habitants.

Antenne territoriale de santé de Puycasquier, 2 rue de la Liberté, 32120 Puycasquier. La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone via le centre territorial de santé de Fleurance dont dépend l'antenne de Puycasquier au [05 32 46 00 20](tel:0532460020)

Le mot du Président

*« La santé n'est pas une compétence obligatoire du Département, mais elle est une responsabilité que nous assumons pleinement. Face à la désertification médicale, nous refusons de rester les bras croisés. Avec cette nouvelle antenne de Puycasquier, nous apportons une réponse concrète, utile, vitale même, aux habitants. Depuis 2021, notre centre départemental de santé se développe pour garantir des soins accessibles à tous. Nous expérimentons, nous construisons des partenariats et nous agissons, avec une seule finalité : que chaque Gersois puisse se soigner, quel que soit son lieu de vie. » - **Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers.***

Le mot de Jérôme Samalens

« Cette antenne de Puycasquier est un projet singulier, intelligent et agile, qui a commencé par l'engagement et la ténacité du maire, un élu concerné par l'accès aux soins. Le Département l'a accompagné, en lien avec le GEGG, pour transformer cette volonté en une réponse concrète. Nous démontrons ici que, même face à la désertification médicale, il est possible d'inventer des solutions adaptées aux réalités de nos territoires. Notre responsabilité est de ne laisser aucun habitant sans réponse et de faire de l'accès aux soins une priorité de notre action publique »-

Jérôme Samalens, Vice-Président du Conseil départemental en charge de la Santé